



Baccalauréat Professionnel PHOTOGRAPHIE



RECRUTEMENT

Le Baccalauréat Professionnel PHOTOGRAPHIE se prépare en 3 ans, prioritairement après une troisième d'enseignement général. Le recrutement se fait sur dossier scolaire, entretien et tests techniques. Le candidat au Baccalauréat Professionnel PHOTOGRAPHIE doit posséder une certaine culture générale, un sens artistique et une bonne perception des couleurs.

L'élève en Baccalauréat Professionnel PHOTOGRAPHIE est appelé à travailler de plus en plus avec l'outil informatique, il devra être rigoureux, persévérant et capable de travailler en autonomie.

CONTENU DE LA FORMATION

Des enseignements généraux :

Français, anglais, histoire, géographie, mathématiques, sciences physiques, arts appliqués, EPS

Des enseignements professionnels :

Prise de vue, traitement numérique de l'image, finition, histoire de la photo, histoire de l'art, économie gestion, prévention santé environnement

Formation en Milieu Professionnel :

22 semaines de « stage » réparties sur les 3 années de formation

DÉBOUCHÉS

Avec le Baccalauréat Professionnel PHOTOGRAPHIE, l'élève pourra travailler comme :

- Photographe de presse ;
- Photographe en Agence de communication ;
- Photographe indépendant ;
- Technicien en laboratoire photographique.

Le métier de photographe comprend de multiples facettes : il peut travailler dans l'industrie, la publicité, la mode... Il est appelé à réaliser des portraits ou des reportages.

En magasin ou dans des points de vente, le conseil et la relation commerciale avec la clientèle sont capitales.

Dans les secteurs de la mode, de la publicité ou du reportage, nombre de photographes travaillent en « free-lance » (comme indépendants).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le photographe exerce son activité dans des lieux divers, tant en intérieur (en studio) qu'en extérieur, partout où il y a des images à capturer. Ses œuvres sont réalisées avec l'outil numérique. Il peut être amené à :

- Réaliser des prises de vues et des travaux de laboratoire et d'impression ;
- Organiser des reportages et numériser des documents ;
- Traiter informatiquement un fichier image et veiller à sa conservation ;
- Assurer la maintenance de premier plan du matériel informatique et de prise de vue ;
- Participer à la communication et la gestion d'un laboratoire photo et studio

POURSUITES D'ÉTUDES

- ➔ Mention Complémentaire
- ➔ BTS « Photographie » ou « IDesign graphique » ou « Métiers de l'audiovisuel »
- ➔ École d'Art

OBTENTION DU DIPLÔME

Le Baccalauréat Professionnel PHOTOGRAPHIE est un diplôme de niveau IV, qui prend en compte les résultats des Contrôles en Cours de Formation et les résultats des épreuves terminales.

Lycée des Métiers de la Distribution et des Services Victor LALOUX



6 avenue Monge 37200 TOURS
02.36.93.66.10

Mail : ce.0370771m@ac-orleans-toursfr
www.lyceevictorlaloux.fr

MODALITÉS DE CANDIDATURE et D'ADMISSION

La section de Bac Pro PHOTOGRAPHIE recrute en priorité des élèves issus de la classe de 3^{ème}. Les modalités pour déposer sa candidature sont en grande partie dématérialisées.



Le(la) candidat(e) doit adresser au lycée Victor Laloux un dossier de candidature

Quoi	Comment
<p>Ce dossier est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ 1 fiche de renseignements (formulaire à télécharger depuis le site Internet du lycée à l'adresse https://www.lyceevictorlaloux.fr/bacprophoto.html) ➔ 1 questionnaire (formulaire à télécharger depuis le site Internet du lycée à l'adresse https://www.lyceevictorlaloux.fr/bacprophoto.html) ➔ 1 lettre de motivation ➔ 10 photos (production personnelle) qui seront renommées au nom du (de la) candidat(e) et numérotées ➔ 10 photos sur un thème imposé, qui seront renommées au nom du (de la) candidat(e) et numérotées ➔ Photocopies de bulletins de notes de l'année en cours (1^{er} et 2^e trimestres) et de l'année précédente ou le cas échéant toute pièce justifiant de l'obtention du diplôme ➔ 1 photo d'identité 	<p>Tous les documents doivent être envoyés au lycée par mail à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;">ce.0370771m@ac-orleans-tours.fr</p> <p>De façon à ce qu'ils soient traités, vos fichiers numériques doivent impérativement être envoyés via une plateforme de transfert, comme « WeTransfer » (il en existe plusieurs accessibles gratuitement sur Internet).</p> <p>La durée limitée de stockage des données sur ces plateformes impose que les fichiers soient obligatoirement transmis au lycée début mai. Si vous envoyez vos fichiers plus tôt, ils risquent d'être détruits avant d'être lus.</p>



Les dossiers de candidature réceptionnés sont étudiés et sont présélectionnés

Quoi	Quand
Les dossiers de candidature complets sont étudiés lors d'une commission de pré-sélection. Tout dossier incomplet sera refusé.	Cette commission qui se tient au sein du lycée Victor Laloux, aura lieu fin mai début juin.
Les candidats retenus à cette commission seront convoqués à un entretien au sein du lycée Victor Laloux	Ces entretiens se dérouleront de début à mi-juin



Les résultats de cette procédure de recrutement sont publiés

Quoi	Quand - comment
Une 2 ^e commission réétudie les dossiers des candidats ayant passé un entretien au sein du lycée Victor Laloux afin d'établir une liste définitive de candidats « reçus »	Ces entretiens se dérouleront sur la 1 ^e partie du mois de juin. La deuxième commission se tiendra juste après.
L'ensemble des résultats des travaux d'admission sera communiqué au Directeur Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale pour une réponse aux familles avant que ne commencent les opérations d'affectation.	L'affectation définitive sera effectuée dans le cadre de la procédure informatisée AFFELNET, en juin. Après autorisation par la DSDEN de la publication des résultats, les candidats retenus pourront procéder à leur inscription au sein du lycée Victor Laloux.